



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2020

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE
LAVAL-EN-BRIE

L'an deux mille vingt le vingt-trois mai, à 10 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Ecole, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents : Geneviève MERCIER/DALBARD, Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Eric DEGARDIN, Sophie JOUÉ, Corinne SYLVESTRE, Jérôme BONIFACIO , David JOYEUSE, Olivier GADOT, Jean-Pierre VERSCHAEVE,

absent, excusé et donne pouvoir :

Absent excusé : Maryline BOUARD donne pouvoir à Jérôme BONIFACIO

Nomination d'un secrétaire de séance :

Pour le mandat Sophie JOUÉ est établie pour 11 voix

Le secrétaire fait l'appel et passe alors la présidence à la doyenne d'âge Geneviève MERCIER/DALBARD.

Une fois le nouveau Maire élu, c'est ce dernier qui assure la présidence de la séance.

Geneviève MERCIER/DALBARD préside la séance d'investiture du conseil municipal

Nomination du Maire :

Appel de Candidature : Jérôme BONIFACIO

Jérôme BONIFACIO est élu Maire à l'unanimité et immédiatement installé [Délibération N°7](#)

Adjoints :

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du Conseil Municipal Pour notre commune le nombre légal maximum d'adjoints est de trois.

Après délibération, les membres du conseil municipal à l'unanimité, décident de fixer à trois le nombre des adjoints : [7 pour et 6 contre Délibération N°8](#)

Elections des adjoints :

1^{er} adjoint : candidats : Patrick CHON et Philippe RUFFIER

Philippe RUFFIER est élu 1^{er} adjoint 7 voix pour et est installé immédiatement

2^{ème} adjoint : candidat : David JOYEUSE

David JOYEUSE est élu 2^{ème} adjoint à l'unanimité et est installé immédiatement

3^{ème} adjoint : candidat : Patrick CHON

Patrick CHON est élu 3^{ème} adjoint 8 voix et est installé immédiatement

[Messieurs Philippe RUFFIER , David JOYEUSE et Patrick CHON sont élus adjoints Délibération N°9](#)

Charte de l'élu local :

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE
LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2020

Délégations générales consenties au Maire par le Conseil Municipales :

Après lecture de l'intégralité des délégations a attribué au Maire [les élus donne pouvoir au Maire à l'unanimité Délibération N°10](#)

Désignation des conseillers communautaires :

Le Maire donne lecture du règlement

Le Maire renonce à cette fonction et désigne Monsieur Philippe RUFFIER conseiller Communautaire et suppléant David JOYEUSE [Délibération N°11](#)

La séance est levée à 11h20